

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

à compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	07.05.2019		19.145	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Motion populaire d'un groupe de citoyens		Lié à : (Facultatif) ad
Titre : Agissez pour des investissements durables et transparents !		
Contenu : Face à la menace d'effondrement sociétal et environnemental, nous, citoyennes et citoyens soussigné-e-s, demandons au Grand Conseil d'enjoindre le Conseil d'État de lui proposer un ensemble de mesures drastiques visant à interdire et décourager les investissements dans les énergies fossiles par toutes les institutions dépendant de l'État et à rediriger ces fonds vers des investissements durables. En outre, nous demandons au Grand Conseil d'enjoindre le Conseil d'État de mettre en place des mesures assurant la transparence des investissements, ceci afin de garantir un contrôle démocratique sur ces derniers.		
Développement (obligatoire) : Nous vivons une crise climatique et environnementale mondiale, due notamment à notre utilisation effrénée de combustibles fossiles. Si nous souhaitons limiter au maximum les effets de cette crise, nous devons cesser d'utiliser les énergies fossiles. Nous demandons donc que toutes les institutions dépendant de l'État soient interdites d'investir dans des fonds liés à l'exploitation de combustibles fossiles. Nous demandons à ce que les fonds concernés soient redirigés vers des investissements éthiques, majoritairement locaux, par exemple dans les énergies renouvelables. Nous souhaitons également que l'aspect éthique des investissements prime sur l'aspect économique. Par ailleurs, nous demandons une transparence totale des investissements réalisés par toutes les institutions dépendant de l'État. En effet, l'argent de l'État provient des contribuables, et il est normal que lesdits contribuables sachent ce qui en est fait. La transparence permet d'assurer le premier objectif en garantissant un contrôle citoyen. Ce n'est malheureusement pas le cas actuellement. Ainsi, malgré des demandes répétées de la part des associations estudiantines, il n'est toujours pas possible de savoir si l'Université de Neuchâtel investit son argent dans des énergies fossiles. La seule information nous ayant été communiquée est qu'elle « évitait » de le faire. De même, nous ne savons pas où Prévoyance.ne investit ses fonds.		
Demande d'urgence : OUI		

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Maude Suarez, Bellevue 22, 2400 Le Locle
Autres signataires (prénom, nom) : Motion populaire munie de 334 signatures.